Apprentissage par l'expérience et accès aux études à l'intention des jeunes Canadiens

Par l'Alliance canadienne des associations étudiantes

Ce document a été soumis au Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées en mars 2018.



Sommaire

L'Alliance canadienne des associations étudiantes (ACAE) défend un système d'études postsecondaire (EPS) au Canada afin qu'il soit accessible, abordable, novateur et de la plus haute qualité. Un aspect essentiel de ces principes consiste à veiller à ce que les étudiants de niveau postsecondaire canadien, dans toutes les disciplines et tous les programmes, bénéficient de l'aide dont ils ont besoin pour traduire leurs expériences universitaires et collégiales en possibilités d'emplois stimulants.

L'ACAE veut doter le pays d'un système d'études postsecondaires où les étudiants peuvent profiter d'expériences de travail stimulantes tout en étudiant, mais également puiser dans les connaissances et l'expertise acquises lors de leurs études afin de mener une vie professionnelle bien remplie. L'ACAE souhaite un pays où tous les jeunes, étudiants et récents diplômés qui veulent travailler ont la possibilité de le faire et bénéficient d'emplois où ils peuvent mettre leurs compétences et aptitudes à profit, tout en touchant une rémunération leur permettant de vivre une

vie confortable et de contribuer à l'ensemble de l'économie et de la société canadienne.

Recommandations

- » Le gouvernement fédéral devrait adopter les huit recommandations de la Fondation canadienne pour le développement de la carrière afin de soutenir les débutants en mal d'insertion (DEMI).
- » Le gouvernement fédéral devrait créer un programme d'emplois à temps partiel pour les étudiants de niveau postsecondaire qui s'étend de septembre à avril, inspiré du programme Emplois d'été Canada (EEC), et offrant le même nombre d'emplois à temps partiel qu'EEC pendant les mois d'été.
- » La Subvention incitative aux apprentis devrait être offerte dès la première année d'une formation en apprentissage et s'étendre à l'année où l'apprenti est désigné « compagnon ».
- » Le montant maximal de la déduction pour outillage des gens de métier (DOGM) devrait passer de 500 à 1 000 \$.

La valeur des EPS pour faire face aux préoccupations relatives au sous-emploi des jeunes

Il est clairement prouvé que les études postsecondaires mènent à de meilleures perspectives d'emploi et de carrière. Des recherches montrent une augmentation constante du revenu annuel moven pour les étudiants possédant un diplôme collégial, un diplôme d'apprenti ou un diplôme universitaire dans les années suivant la fin de leurs études. Dans le cas des titulaires d'un diplôme collégial, le revenu annuel est passé d'une moyenne de 33 900 \$ après l'obtention du diplôme à 54 000 \$ huit ans plus tard. Dans le cas des titulaires d'un diplôme de premier cycle universitaire, leur revenu moyen a connu une augmentation de 45 200 à 74 900 \$, au cours de la même période après l'obtention du diplôme¹. De plus, en 2005, le revenu médian des Canadiens titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat était de 10 000 \$ de plus que le revenu médian d'un titulaire d'un baccalauréat, et ce groupe avait un taux de chômage inférieur à la moyenne².

L'importance des jeunes au Canada qui entreprennent des études postsecondaires et obtiennent un diplôme ne devrait qu'être plus grande. Une étude menée en Ontario a souligné la nécessité d'avoir plus de diplômés postsecondaires au cours des prochaines années, en prévoyant que d'ici 2032, il faudra que 77 % de la main-d'œuvre de l'Ontario possède un diplôme d'études postsecondaires (d'apprentissage, professionnel, d'une université, d'un collège, d'une industrie)³. C'est pourquoi les études postsecondaires sont un élément clé pour lutter contre les problèmes de chômage et de sous-emploi au Canada et débloquer le potentiel économique de la prochaine génération.

¹ Ross Finnie, Kaveh Afshar, Eda Bozkurt, Masashi Miyairi et Dejan Pavlic, *Barista ou mieux? Nouveaux résultats sur les gains des diplômés possecondaires : une approche de jumelage des données fiscales, Initiative de recherche sur les politiques de l'éducation* (Ottawa : Institut de recherche en politique de l'éducation, 2016), p. vi-vii, https://static1.squarespace.com/static/5557eaf0e4b0384b6c9b0172/t/5821eb-20414fb56d6fe478f7/1478617904468/Tax+linkage+R eport_ESDC-FR+2016-11-08_10h00+%28MD%29.pdf.

² Berger, Motte et Parkin, Le prix du savoir : L'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada, http://www.cadeul.ulaval.ca/envoi/Le_prix_du_savoir_Lacces_a_leducation_et_la_situation_financière_des_etudiants_au_Cana da.pdf.

³ Rick Miner, People Without Jobs, Jobs Without People: Ontario's Labour Market Future (Miner Management Consultants, 2010), p. 9, http://www.collegesontario.org/research/research_reports/people-without-jobs-jobs-without-people-final.pdf.

Données récentes sur l'emploi des jeunes

Dans le cadre d'un sondage, des étudiants de partout au pays ont indiqué à l'Alliance canadienne des associations étudiantes que l'apprentissage par l'expérience est important pour eux. Lorsqu'on leur a demandé quels types d'expérience de travail, à leur avis, pourraient les aider à décrocher un emploi après leurs études, ils préféraient nettement le travail rémunéré au travail non rémunéré, et ils préféraient aussi les expériences liées à leur domaine d'études. Soixante-quatorze % des répondants étaient d'avis qu'un travail rémunéré dans leur domaine d'études, qu'il fasse partie de leur programme d'études ou qu'il soit indépendant de celui-ci, les aiderait le plus à trouver un emploi à la fin de leurs études. Malheureusement, sur les étudiants inscrits, une partie seulement peut participer à ces enrichissantes expériences de travail rémunérées. Sur l'ensemble des étudiants qui travaillent pendant leurs études, la grande majorité travaillent, ou ont travaillé, dans des emplois rémunérés sans rapport avec leur domaine d'études et leurs objectifs de carrière futurs. De plus, les étudiants accordent très peu de valeur au travail non rémunéré, et le nombre d'étudiants participant à des stages pratiques non rémunérés non liés à leur programme d'études dépasse le nombre de ceux qui participent à des stages pratiques rémunérés dans le cadre de leur programme d'études.

La participation des étudiants dans différents types de stages

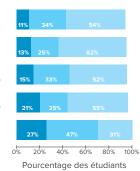
Travail non rémunéré, partie de leur programme académique

Travail rémunéré, partie de leur programme académique

Travail non rémunéré dans leur domaine d'études, indépendant de leur programme

Travail rémunéré dans leur domaine d'études, indépendant de leur programme

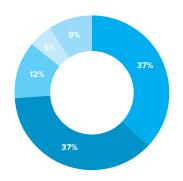
Travail rémunéré, sans rapport avec leur domaine d'études



■Fait actuellement ■A fait dans le passé ■N'a pas fait

Par ailleurs, bien que le gouvernement ait pris des mesures pour accroître le nombre de possibilités d'apprentissage par l'expérience offerte aux étudiants, 56 % des étudiants déclarent toujours que la raison pour laquelle ils ne saisissent pas ces possibilités est qu'il n'y a aucune possibilité de ce genre offerte dans leur programme. Il reste donc beaucoup à faire.

Le type de stage que les étudiants croient est le meilleur pour leur aider à trouver un emploi après avoir obtenu leur diplôme



Travail rémunéré dans leur domaine d'études, indépendant de leur programme

Travail rémunéré, partie de leur programme académique

Travail rémunéré, sans rapport avec leur domaine d'études

Travail non rémunéré, indépendant de leur programme

Travail non rémunéré, partie de leur programme académique

Favoriser les possibilités de travail en cours d'études

Les étudiants comptent depuis longtemps sur les emplois à temps partiel et les emplois d'été pour les aider à financer leurs études. Toutefois, les étudiants comptent maintenant sur ces emplois à un niveau qui n'a jamais été aussi élevé4. En plus de leur permettre de gagner les sommes nécessaires au paiement des droits de scolarité, des manuels et des frais de subsistance, occuper un emploi pendant les études peut également aider les étudiants à développer leurs compétences en milieu de travail, à étoffer leur curriculum vitae et à tisser des liens professionnels. Compte tenu de la double importance de l'emploi en cours d'études comme moyen d'accéder aux études et de les financer, et comme outil pour développer des compétences en milieu de travail, les interventions gouvernementales visant à aider les étudiants à acquérir des expériences de travail de grande qualité peuvent faire baisser considérablement les taux des jeunes sans emploi ou sous-employés.

Les possibilités d'apprentissage par l'expérience adéquatement rémunérées, incluant les stages rémunérés, les stages coopératifs et les programmes intégrés en milieu de travail visant l'obtention de crédits, sont des avenues prometteuses pour aider à remédier au problème du chômage et du sous-emploi. Ces expériences ont démontré leur efficacité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la classe. Les étudiants de premier cycle participant à un programme d'apprentissage et de travail ont affirmé avoir obtenu un meilleur rendement scolaire que ceux qui n'ont pas pris part à un tel apprentissage par l'expérience5. Et de la même façon, les étudiants qui ont participé à un stage coopératif dans le cadre de leur formation collégiale ou au baccalauréat toucheraient un revenu plus élevé que ceux qui n'ont pas participé à de tels programmes⁶. Il ressort des données actuelles que les possibilités d'apprentissage par l'expérience adéquatement rémunérées sont les plus bénéfiques pour les étudiants puisque les stages rémunérés mènent à des taux d'emploi supérieurs après l'obtention du diplôme que les stages non rémunérés⁷. Investir dans de telles possibilités pour les étudiants est d'autant plus nécessaire, puisque les employeurs préfèrent engager de nouveaux employés ayant une forme d'expérience pratique pour des postes de premier échelon⁸.

En 2016, le programme Emplois d'été Canada (EEC) a contribué à créer 65 000 emplois d'été pour les étudiants en fournissant une aide financière aux employeurs des secteurs privé, public et sans but lucratif. Ce programme aide non seulement les étudiants à toucher un revenu essentiel pour les aider à financer leurs études, mais il leur offre également des occasions de développer leurs compétences en milieu de travail et de se créer un réseau professionnel. Toutefois, ce ne sont pas tous les étudiants qui sont disponibles pour travailler à temps plein pendant l'été, puisque certains continuent à suivre des cours, font du bénévolat ou ont d'autres obligations. Les étudiants doivent donc avoir la possibilité d'acquérir un apprentissage par l'expérience à temps partiel, pendant l'année scolaire. Le financement des possibilités d'emploi à temps partiel de septembre à avril pourrait se faire à la manière des investissements dans EEC et ainsi permettre aux jeunes Canadiens de développer leurs compétences en milieu de travail toute l'année.

⁴ René Morisette, *Perspectives sur le marché du travail des jeunes au Canada* (Ottawa : Statistique Canada, GeoSuite 2016), http://www.statcan.gc.ca/pub/11-631-x/11-631-x/106002-fra.htm.

⁵ Enquête de 2015 auprès des étudiants de dernière année Rapport général, http://www.cusc-ccreu.ca/CUSC_2015_Graduating_Master_Report_French.pdf.

⁶ Carlos Rodriguez, John Zhao et Sarah Jane Ferguson, *La participation des diplômés du collégial et du baccalauréat aux programmes coopératifs* (Ottawa, Statistique Canada, GeoSuite 2016), http://www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2016001/article/14692-fra.htm.

⁷ Class of 2013 Student Survey (National Association of Colleges and Employers, mai 2013), http://www.naceweb.org/job-market/internships/exploring-the-implications-of-unpaid-internships/.

⁸ Sophie Borwein, Combler le fossé, partie I: ce que les offres d'emploi canadiennes ont dit (Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/Skills%20Part%202.pdf.

Élargir le programme Emplois d'été Canada pour inclure des postes à temps partiel tout au long de l'année scolaire est une recommandation de l'ACAE adoptée par le Groupe d'experts sur l'emploi chez les jeunes dans son rapport final en 2017⁹.

Recommandation

» Créer un programme d'emplois à temps partiel pour étudiants, de septembre à avril, inspiré du programme Emplois d'été Canada, et offrant le même nombre d'emplois à temps partiel que le programme Emplois d'été Canada pendant les mois d'été.

^{9 13} voies pour moderniser l'emploi des jeunes au Canada : Stratégies pour un nouveau monde du travail (Groupe d'experts sur l'emploi chez les jeunes), https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/groupe-experts-emploi-jeunes/rapport-strategies-modernis-er-emploi-jeunes.html.

Transition vers le marché du travail

Les jeunes, les étudiants de niveau postsecondaire et les diplômés récents du Canada se heurtent à d'importants obstacles dans les efforts qu'ils déploient pour réussir leur transition vers le marché du travail. Les taux de chômage et de sous-emploi de ces groupes demeurent obstinément élevés, et cette situation est particulièrement problématique pour les jeunes sous-représentés et marginalisés. La dette étudiante a également augmenté de façon croissante au cours des dernières années, ce qui accentue la pression exercée sur les étudiants pour trouver du travail aussi rapidement que possible.

On observe un phénomène dans les pays de l'OCDE qu'on appelle les « débutants en mal d'insertion » (DEMI). L'OCDE décrit les DEMI comme des jeunes qui souvent ont des qualifications (certificats ou diplômes), mais qui font fréquemment des allers-retours entre des emplois temporaires, le chômage et l'inactivité, et cela même pendant les périodes de forte croissance économique¹⁰. L'ACAE souscrit aux huit recommandations formulées par la

Fondation canadienne pour le développement de la carrière qui contribueraient à résoudre les problèmes associés aux DEMI au Canada. Ces recommandations comprennent, entre autres, une stratégie bien coordonnée et reconnue relative aux transitions entre l'école et le marché du travail pour les jeunes, plus de recherches sur les DEMI, une amélioration de l'accès des jeunes à l'éducation de carrière et à une gamme d'expériences de travail, une amélioration de l'accès aux programmes d'apprentissage, à l'éducation et à la formation professionnelles, une stratégie de consultation des employeurs et un accent mis sur les besoins du marché du travail¹¹.

Recommandation

» Le gouvernement fédéral devrait adopter les huit recommandations de la Fondation canadienne pour le développement de la carrière afin de soutenir les « débutants en mal d'insertion » (DEMI).

¹⁰ Des débuts qui comptent! Des emplois pour les jeunes (OCDE, 2010), https://www.oecd.org/fr/els/emp/46717848.pdf.

¹¹ Donnalee Bell et Krista Benes, *De diplômés à travailleurs : Améliorer les chances de succès des débutants en mal d'insertion* (DEMI) sur le marché du travail au Canada (Ottawa, Fondation canadienne pour le développement de la carrière, mais 2012), p. vi-vii, http://www.ccdf.ca/ccdf/index.php/recherche/rapports?lang=fr.

Programmes d'apprentissage

Les gens de métier sont des participants essentiels à notre économie et l'apprentissage d'un métier peut mener à une carrière prometteuse pour de nombreux jeunes Canadiens. Bon nombre d'observateurs dénoncent cependant une pénurie éventuelle de travailleurs qualifiés au Canada, et un sondage auprès des employeurs ontarien a révélé que 41 % d'entre eux disent avoir besoin d'un plus grand nombre d'employés possédant des titres de compétences de métiers spécialisés¹². Des données publiées par Statistique Canada montrent que les apprentis qui terminent leur programme affichent des taux d'emploi élevés¹³. Heureusement, plus de Canadiens suivent maintenant des programmes d'apprentissage, et le nombre de Canadiens qui ont suivi de tels programmes a doublé au cours de la dernière décennie¹⁴.

Malgré leur importance pour l'économie et les perspectives d'emploi intéressantes, les futurs apprentis sont confrontés aux coûts élevés associés à l'apprentissage d'un métier. Ces coûts comprennent les frais de scolarité et les coûts de renonciation (soit la perte de revenus pendant la formation en classe). Les coûts de renonciation sont particulièrement problématiques pour ceux qui sont des soutiens de famille; 35 % des femmes et 40 % des hommes apprentis ont des personnes à charge. Les frais de déplacement entre le domicile et les centres de formation peuvent également être assez élevés. Dans la plupart des provinces, les apprentis ne sont malheureusement pas admissibles aux prêts d'études. Pour remédier à cette situation, le gouvernement fédéral offre la Subvention incitative aux apprentis, une

subvention imposable de 1 000 \$ par année. Les apprentis des programmes Sceau rouge y sont admissibles dès la fin de leur première ou deuxième année de formation. Dans le but d'en améliorer l'accessibilité aux apprentis, élargir l'admissibilité à la Subvention incitative aux apprentis à la première année de la formation et à l'année où l'apprenti reçoit sa désignation de « compagnon » permettrait d'assurer le soutien financier nécessaire pendant toutes les années d'étude.

Un autre obstacle important auquel se heurtent les gens de métier est le coût élevé des outils que doivent se procurer les apprentis. Pour y remédier, le gouvernement fédéral a introduit la déduction pour outillage des gens de métier (DOGM), une déduction pouvant atteindre 500 \$ pour l'achat d'outils. Même s'il s'agit d'une source importante de soutien, cette somme ne couvre généralement qu'une seule pièce d'équipement.

Recommandations

- » •La Subvention incitative aux apprentis devrait être offerte dès la première année d'une formation en apprentissage pour en améliorer l'accès grâce à une aide au financement des coûts initiaux.
- » La Subvention incitative aux apprentis devrait s'étendre à l'année où l'apprenti est désigné « compagnon », afin que cette aide soit disponible pendant toutes les années d'étude.
- » Le montant maximal de la DOGM devrait passer de 500 à 1000 \$.

¹² James Stuckey et Daniel Munro, *The Cost of Ontario's Skills Gap: The Need to Make Skills Work* (Ottawa: Conference Board du Canada, 2013), p. iii, https://www.conferenceboard.ca/press/newsrelease/13-06-21/skills_shortages_cost_ontario_economy_billions_of_dollars_annually.aspx.

¹³ Terminer un programme d'apprentissage au Canada comporte des avantages, 2015 (Ottawa, Statistique Canada, 2017), http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/170329/dq170329b-fra.htm.

¹⁴ Apprenticeships in Canada: Apprenticeship Data, Trends, and Observations (Forum canadien sur l'apprentissage, 2016), p. 7, https://caf-fca.org/wp-content/uploads/2016/06/Apprenticeship-in-Canada.pdf.

Nos membres











































GRADUATE STUDENT SOCIETY UBC VANCOUVER

À propos de l'ACAE

Fondée en 1995, l'Alliance canadienne des associations étudiantes (ACAE) est une organisation nationale non partisane et sans but lucratif composée de 22 associations étudiantes qui représentent 255 000 étudiants de niveau postsecondaire d'un océan à l'autre. Grâce à son partenariat avec l'Union étudiante du Québec et ses 8 membres, qui représentent 79 000 étudiants, l'ACAE transmet d'une seule voix le message des étudiants au gouvernement fédéral. L'ACAE fait la promotion d'un système d'éducation postsecondaire accessible, abordable, innovateur et de grande qualité.



Canadian Alliance of Student Associations
Alliance canadienne des associations étudiantes

130 rue Slater, pièce 410, Ottawa ON, K1P 6E2







info@casa.ca





